CONDITIONS GÉNÉRALES			
1. Parties - Obje	t SUBNOMY est propriétaire et exploite la Plateforme.		
	Les présentes sont conclues entre SUBNOMY et le Client pour lui faire bénéficier d'un		
	accès à la Plateforme et aux Services		
2. Définitions	Client : désigne le client qui a souscrit un abonnement à la Plateforme		
Z. Delilitions	Client Finaux : désigne les clients du Client		
	Contenu: désigne toute information, donnée, propos et élément visuel, pouvant		
	notamment être protégé par un droit de propriété intellectuelle, mis à disposition		
	par le Client dans le cadre des prestations de SUBNOMY.		
	Contrat : désigne les présentes conditions générales et l'offre souscrite par le Client		
	<b>Compte</b> : désigne les comptes d'accès du Client à la Plateforme.		
	<b>Documentation Technique</b> : désigne l'ensemble des ressources décrivant les		
	fonctionnalités et le fonctionnement de la Plateforme qui sont accessibles via le lien		
	communiqué au Client		
	Données: désigne les données saisies et/ou transmises par le Client ou les Utilisateurs, lors de l'utilisation de la Plateforme et hébergées sur la Plateforme.  Donnée à caractère personnel ou DCP: toute information se rapportant à une		
	personne physique identifiée ou identifiable (ci-après dénommée «personne concernée»); est réputée être une «personne physique identifiable» une personne		
	physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par		
	référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de		
	localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques		
	propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique,		
	culturelle ou sociale		
	Erreur : Anomalie de fonctionnement de la Plateforme reproductible, documentée et		
	non imputable à une mauvaise utilisation, à une configuration faite par le Client ou à		
	une modification des informations d'accès à la Plateforme et réputée imputable à		
	l'un des éléments composant la Plateforme après que le Client a vérifié qu'elle n'est		
	pas exclusivement générée par un programme informatique qui peut être utilisé en		
	conjonction avec la Plateforme ou le système informatique du Client		
	<b>Erreur Bloquante :</b> Erreur rendant impossible l'utilisation de la Plateforme dans sa		
	globalité ou dans tout ou partie de ses fonctionnalités principales Plateforme à savoir		
	de façon limitative : si la Plateforme est inaccessible, si le Client ne peut pas passer		
	de location, remettre ou récupérer un produit auprès des Client Finaux		
	Identifiants: identifiant et mot de passe permettant d'accéder à la Plateforme		
	Plateforme: désigne la plateforme accessible en mode SaaS (« software as a Service)		
	mise à disposition du Client par SUBNOMY dans le cadre du présent contrat.		
	Règlement : le règlement (UE) 2016/679 adopté par le Parlement européen et le		
	Conseil en date du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018.		
	Responsable du traitement : Au sens du Règlement, la personne physique ou morale,		
	l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec		
	d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement. Au sens des présentes, le Client.		
	Services : désigne les services proposés en mode SaaS par SUBNOMY		
	Site : désigne le mini site internet que le client va pouvoir générer et configurer sur la		
	Plateforme et qui sera hébergé par SUBNOMY, étant précisé que SUBNOMY		
	n'héberge pas le nom de domaine sur lequel pointe le mini site.  Sous-Traitant: Au sens du Règlement, la personne physique ou morale, l'autorité		
	publique, le service ou un autre organisme qui traite des données à caractère		
	personnel pour le compte du responsable du traitement. Au sens des présentes,		
	SUBNOMY.		
	SUBNOMY: désigne la société SUBNOMY, société par actions simplifiée au capital		
	social de 1.525 €, dont le siège social est 9, avenue de Stinville, 94220		
	Charenton-le-Pont, immatriculée au RCS de Créteil sous le n°818 652 679		
	Traitement : Au sens du Règlement, toute opération ou tout ensemble d'opérations		
	effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou		
	des ensembles de données à caractère personnel, telles que la collecte,		
	l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la		
	modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par		
	transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le		

		rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction. Au
		sens des présentes, les opérations identifiées aux Conditions Particulières. <b>Utilisateurs</b> : désigne une personne placée sous la responsabilité du Client (salarié,
		préposé) et bénéficiant d'un accès à la Plateforme
3.	Souscription /	Les Services sont réservés aux professionnels.
٥.	Inscription	La souscription aux Services se fait en ligne sur le site
	mscription	https://saas.zigy.co/fr/commande-rapide via un formulaire d'inscription.
		Lors de son inscription le Client choisit l'offre tarifaire à laquelle il souscrit.
		La souscription aux Services emporte acceptation des présentes conditions
		générales.
4.	Caractéristiques	SUBNOMY fournit au Client les Services suivants :
	des Services	- L'hébergement de la Plateforme, du Site et des Données
		- L'accessibilité via le réseau internet à la Plateforme via ses Comptes
		- Le droit d'utilisation de la Plateforme de façon non exclusive
		- Le maintien en conditions opérationnelles de la Plateforme
		- Les sauvegardes régulières des Données
		<u>:</u>
		- L'accès à une session de formation en ligne (tutoriels et chat live)
		- L'accès à la communauté des clients de la Plateforme
5.	Fonctionnalités	La Plateforme permet de :
	de la	- Configurer et gérer le Site
	Plateforme	- Créer des offres de location
		- Activer les paiements via Stripe ou Ingenico
		Les fonctionnalités de la Plateforme sont décrites dans la Documentation Technique
6.	Précisions sur la	Le Client est informé que :
υ.	Plateforme	- la Plateforme peut requérir l'utilisation d'un logiciel de tabulation type Excel
	riateioiiie	ou Numbers pour exploiter les données à extraire de la Plateforme.
		- l'utilisation de la Plateforme peut nécessiter la souscription de services
		auprès de prestataires tiers dont un service de routage SMTP (pour l'envoi
		des mails depuis la Plateforme jusqu'aux Clients Finaux)
7.	Site	Le Client est responsable du Site.
		L'utilisation et la configuration du Site et l'exploitation des API relève de la seule
		responsabilité du Client.
		Le Client accepte expressément qu'une mention indiquant que SUBNOMY est
		l'hébergeur du Site soit placée sur le Site, afin que SUBNOMY soit en mesure de respecter ses obligations légales en cette qualité.
		Si le Client dépose des cookies ou traceurs sur le Site, il relève de sa seule et unique
		responsabilité d'informer les internautes sur la présence des cookies et traceurs et
		d'obtenir leur consentement, conformément à la réglementation applicable et aux
		prescriptions de la CNIL. Le cas échéant, SUBNOMY recommande au Client de mettre
		en place sur son Site une plateforme de gestion des consentements.
8.	Engagements	Le Client s'engage à :
o.	du Client	- Transmettre à SUBNOMY les informations et documents nécessaires pour la
	du chent	mise en œuvre des Services ;
		- Utiliser la Plateforme et les Services conformément à leur finalité ;
		- Se conformer à la Documentation Technique ;
		- S'assurer du respect par les Utilisateurs de l'usage de la Plateforme conforme
		au Contrat ;
		- S'assurer que les outils et matériels dont il dispose, notamment les logiciels
		d'interrogations et les outils de connexions au réseau Internet, sont
		susceptibles de permettre d'utiliser efficacement la Plateforme.
		- Mettre tout en œuvre pour conserver secrets les Identifiants et à ne pas les
		divulguer sous quelque forme que ce soit. Le Client est responsable de la
		garde des codes d'accès qui lui sont remis.
		- Assurer seul les risques de son activité et fait son affaire du respect des
		prescriptions administratives ou réglementaires applicables à ses activités et
		à celles de ses préposés.
9.	Disponibilité	La Plateforme est hébergée sur les serveurs de la société online.net dans des
٥.	p.o	datacenters situés en France. SUBNOMY se réserve la possibilité de changer de
		prestataire dans les conditions de l'article 22.
		<b>8</b>

	Le Client peut se connecter à la Plateforme 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par an en dehors des plages horaires réservées à la sauvegarde des Données et des
	périodes nécessaires à la mise à jour de la Plateforme et à la maintenance des Données.  Le niveau de disponibilité est de 99%.
	Néanmoins SUBNOMY se réserve le droit d'interrompre à tout moment, partiellement ou totalement l'accès à la Plateforme, sans que sa responsabilité ne
	puisse être engagée et sans qu'aucun remboursement ne puisse intervenir à ce titre :  - en cas de défaillance des systèmes informatiques, logiciels et des matériels des serveurs hébergeant la Plateforme ;
	- en cas d'attaque massive du système par des tiers, telle qu'attaque par déni de service ou tout autre technique existante ou à venir ;
	<ul> <li>pour des raisons de maintenance et/ou d'amélioration, et notamment de modification des caractéristiques des infrastructures techniques et de ses fournisseurs.</li> </ul>
	En outre, il est expressément entendu que ce niveau de disponibilité est indiqué à titre purement indicatif et que SUBNOMY ne garantit pas ce niveau, mais s'engage, au titre d'une obligation de moyens, à tout mettre en œuvre pour proposer et maintenir ce niveau de service et de disponibilité.
	Aucune pénalité n'est donc applicable en cas de non-respect de ce niveau de service, ce que le Client reconnaît et accepte expressément.
10. Suspension	En cas d'inexécution par le Client de l'une quelconque de ses obligations au titre des présentes, notamment au titre du règlement des factures, SUBNOMY se réserve le droit de suspendre, sans préavis, l'accès à la Plateforme, sans que cette suspension puisse ouvrir droit à quelque indemnité que ce soit et sans préjudice de la résiliation
	éventuelle du contrat. SUBNOMY en informera le Client par email.
11. Licence	SUBNOMY concède au Client un droit personnel, non exclusif, non cessible et non transférable d'utilisation de la Plateforme, pendant toute la durée des présentes et pour le monde entier.
	Le présent contrat ne constitue en aucun cas une cession des droits sur la Plateforme ou la documentation associée qui demeurent la propriété entière et exclusive de SUBNOMY.  Le Client s'interdit de :
	- concéder une sous licence, vendre, transférer, céder, distribuer ou exploiter à des fins commerciales ou mettre à disposition d'un tiers la Plateforme d'une quelconque façon ;
	- modifier, adapter, arranger la Plateforme ou de créer des œuvres dérivées à partir de celle-ci ;
	- créer des « liens » internet vers la Plateforme ou des cadres ou des pages miroirs à partir d'un quelconque contenu sur un autre serveur ou dispositif à la Plateforme pour (a) créer un produit ou un service concurrent, (b) créer un produit utilisant des idées, caractéristiques, fonctions ou graphiques similaires au service, ou (c) copier toutes caractéristiques, fonctions ou graphiques du service qui serait protégé par un droit de propriété intellectuelle.
	Le Client s'oblige à signaler immédiatement à SUBNOMY :  - toute faille de sécurité connue ou suspectée ;  - toute copie ou distribution de contenu connue ou suspectée et faire tout son possible pour arrêter immédiatement ces infractions.
12. Garantie d'éviction	SUBNOMY déclare et garantit :  - que la Plateforme qu'il a développée est originale au sens du Code français de la propriété intellectuelle,  - qu'il est titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle qui lui
13. Assistance	permettent de conclure le présent contrat.  Le Client bénéficie d'une assistance via un chat live accessible du lundi au vendredi, hors jours fériés de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (heure française).
14. Maintenance corrective	Le Client s'engage à informer SUBNOMY de toute Erreur Bloquante par email.  SUBNOMY s'engage à corriger et à réparer toute Erreur Bloquante dans un délai raisonnable, à l'exclusion de toute Erreur Bloquante due à un dysfonctionnement qui aurait pour origine :

15. Adéquation – En l'état 16. Conditions financières	<ul> <li>une action de l'utilisateur ou du Client, notamment une utilisation de la Plateforme non conforme à la Documentation Technique</li> <li>une configuration ou un paramétrage du Client.</li> <li>SUNBOMY ne prendra en compte une Erreur Bloquante que dans la mesure où le Client pourra la reproduire et la documenter. Le Client s'engage à fournir tous les éléments de diagnostic demandés par SUBNOMY qui demeure libre de la qualification de l'Erreur.</li> <li>Le Client est seul responsable de l'évaluation de ses besoins et de l'adéquation de la Plateforme et des Services à ses besoins.</li> <li>La Plateforme est fournie au Client « en l'état ».</li> <li>Le Client s'engage à verser à SUBNOMY les rémunérations suivantes en contrepartie des Services :         <ul> <li>Un abonnement mensuel (montant selon l'offre retenue par le Client lors de son inscription) payable mensuellement terme à échoir</li> <li>Une rémunération de 30 centimes d'euros HT par transaction avec un Client Final réalisée via la Plateforme. Cette rémunération est payable au fur et à mesure des transactions. Elle est déterminée sur la Base des données de la Plateforme qui font foi.</li> </ul> </li> <li>Suppléments tarifaires (en option à souscrire sur la Plateforme):         <ul> <li>Utilisateur supplémentaire : 20 € HT / mois</li> <li>Magasin supplémentaire : 50 € HT / mois</li> </ul> </li> </ul>
	<ul> <li>Paiement par SMS: 10 centimes d'euros HT par paiement</li> <li>L'ensemble des rémunérations est payé par prélèvement carte bleu. Tous frais liés à un incident de paiement du Client lui seront refacturés par SUBNOMY.</li> <li>Tous les prix seront révisés chaque année au 1er janvier selon la formule suivante: P = P0 x (S1 / S0)</li> <li>P = Montant révisé; P0 = prix d'origine; S0 = dernier indice Syntec publié à la date de conclusion du contrat; S1 = indice Syntec le plus récent publié au 1er janvier</li> </ul>
17. Retard de paiements	Pénalités (sans qu'un rappel soit nécessaire) : - Intérêts de retard : trois fois le taux légal ; - Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € par facture.
18. Obligation de moyens	SUBNOMY n'est tenue que d'obligations de moyens. La responsabilité de SUBNOMY au titre du Contrat ne peut donc être engagée qu'en cas de faute de SUBNOMY prouvée par le Client.
19. Responsabilité de SUBNOMY	La responsabilité de SUBNOMY est limitée aux dommages directs et ne comprend pas les dommages indirects tels que les pertes d'exploitation et de chiffres d'affaires.  SUBNOMY ne peut pas être tenu pour responsable de tout dommage causé par :  - Le fait du Client ou d'un Utilisateur notamment en cas de manquement du Client à ses obligations contractuelles ;  - Le fait d'un tiers, notamment en cas d'utilisation non autorisée de la Plateforme ;  - Un changement de la Loi ou de toute disposition particulière qui viendrait empêcher ou restreindre l'exécution des Services ;  - La suspension de l'accès du Client ou d'un Utilisateur à la Plateforme ;  - Un cas de force majeure ;
	En cas d'inexécution par SUBNOMY de l'une quelconque des obligations prévues par le Contrat, cela quelle qu'en soit la cause, le préjudice qui pourrait en résulter pour le Client ne pourra jamais être réparé au-delà d'une somme maximale égale aux sommes HT effectivement payées par le Client au titre du Contrat au cours des trois derniers mois précédant la date de l'inexécution ayant causé le préjudice, même s'il s'avérait supérieur.
20. Responsabilité du Client - Garantie	Le Client est responsable des Contenus qu'il met à disposition du public par l'intermédiaire des Services. A toutes fins utiles, il est précisé que le Client reste seul éditeur des contenus qu'il édite. SUBNOMY ne pourra en aucun cas être considérée comme éditeur des contenus créés par le Client au moyen de ses Services.  L'ensemble des Contenus ou éléments susceptibles d'être protégés par des droits de propriété intellectuelle transmis par le Client à SUBNOMY dans le cadre de l'exécution des présentes demeure la propriété exclusive du Client.

Le Client garantit être titulaire des droits de propriété intellectuelle ou des autorisations nécessaires à l'utilisation desdits Contenus.

Le Client garantit SUBNOMY de tout recours de tiers ayant pour cause ou pour objet le fait du Client, notamment le non-respect des présentes par le Client.

Ainsi, en cas de réception par SUBNOMY de plaintes et/ou de réclamations et/ou de notifications suite à la mise en œuvre par le Client des Services et qui auraient pour cause le fait du Client, il est expressément convenu entre les Parties que le Client supportera l'intégralité du coût du traitement interne ou externe de ses plaintes et/ou réclamations et/ou notifications ainsi que de toute condamnation ou obligation de payer une somme d'argent qui en découlerait.

## 21. Force majeure

En cas de force majeure (dont guerre, émeute, grève, arrêt des moyens de communication, réquisitions ou dispositions légales apportant des restrictions à l'objet du Contrat) si SUBNOMY est conduite à interrompre la Plateforme et/ou les Services, l'exécution du Contrat est suspendue pendant la période où SUBNOMY est dans l'impossibilité d'assurer ses obligations. SUBNOMY doit informer le Client de la durée probable de cette période.

Pendant cette période, les Parties ne sont pas réputées avoir manqué à leurs obligations en cas d'inexécution de la totalité ou d'une partie de leurs obligations nées du Contrat.

Si cette période devait durer plus de deux (2) mois, le Contrat pourra être résilié par une Partie sans droit à indemnités de part et d'autre.

## 22. DCP

SUBNOMY agit en qualité de Sous-Traitant au sens de la règlementation sur les DCP dans le cadre suivant :

- Finalité du traitement : fourniture des Services
- Durée : durée du Contrat
- Opérations sur les DCP : hébergement, sauvegardes, accès dans le cadre de la maintenance
- DCP concernées : nom, prénom, adresse email, téléphone, historique des locations et des paiements des Clients Finaux
- Catégories de personne concernées : Clients Finaux

SUBNOMY n'a pas de contrôle sur la collecte des DCP, le Traitement et les finalités de ce Traitement, la durée de conservation des DCP des Clients Finaux, le recueil du consentement et l'information des Clients Finaux sur la collecte de leurs DCP.

## Le Client s'engage à :

- Recueillir auprès des personnes concernées par le Traitement un consentement conforme aux prescriptions de la réglementation sur les données personnelles, ou à défaut de pouvoir justifier d'une autre base de Traitement licite.
- Fournir aux personnes concernées par les opérations de Traitement les informations prescrites par la réglementation sur les données personnelles.
- Documenter par écrit toute instruction concernant le traitement des DCP par SUBNOMY. Le Contrat constitue les instructions du Client.
- Veiller au respect par SUBNOMY des obligations prévues par la réglementation sur les DCP.
- Ne transmettre à SUBNOMY que des DCP obtenues légalement
- S'assurer que les DCP sont conservées pendant une durée conforme à la réglementation

## SUBNOMY s'engage à :

- Traiter les DCP uniquement pour la ou les seule(s) finalité(s) qui fait/font l'objet de la sous-traitance
- Traiter les DCP conformément aux instructions documentées du Client. Si SUBNOMY considère qu'une instruction constitue une violation du Règlement ou de toute autre disposition du droit de l'Union ou du droit des Etats membres relative à la protection des données, il en informe immédiatement le Client.
- Garantir la confidentialité des données à caractère personnel traitées dans le cadre du Contrat.
- Veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les données à caractère personnel en vertu du Contrat soient liées par une obligation de confidentialité appropriée d'origine légale ou à défaut conventionnelle;
- si elle est tenue de procéder à un transfert de DCP vers un pays tiers ou à une organisation internationale, en vertu du droit de l'Union ou du droit de

l'Etat membre auquel il est soumis, en informer le Client, sauf si le droit concerné interdit une telle information pour des motifs importants d'intérêt public.

Notifier au Client toute violation de DCP

La Plateforme dispose d'une fonctionnalité permettant aux Utilisateurs et Clients Finaux d'exercer leurs droits sur les données sauvegardées par SUBNOMY. SUBNOMY n'est en aucun responsable de la procédure de gestion et de réponses des demandes d'exercice de droits.

Le Client peut solliciter SUBNOMY pour l'assister dans la réalisation d'analyses d'impact et la consultation de l'autorité de contrôle qui s'en suivrait. Ces prestations seront facturées par SUBNOMY suivant devis préalable.

SUBNOMY met en œuvre toutes mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les DCP, en prenant en compte l'état des connaissances, les coûts de mise en œuvre, la nature, la portée, le contexte et les finalités du traitement ainsi que les risques, pour les droits et libertés des personnes physiques, afin de garantir un niveau de sécurité adapté au degré de probabilité et de gravité du risque.

Les moyens mis en œuvre par SUBNOMY destinés à assurer la sécurité et la confidentialité des données incluent notamment les mesures suivantes :

- Les bureaux de SUBNOMY sont fermés et sécurisés.
- Les DCP sont hébergées par la société online.net dans les datacenters situés en France.
- SUBNOMY a mis en place les mesures nécessaires de sécurité en matière de protection du réseau, de segmentation du réseau, de sécurisation des postes de travail, de sécurisation des serveurs, de sécurisation de l'exploitation, de sécurisation des échanges avec d'autres organismes
- SUBNOMY a mis en place les mesures organisationnelles conformes aux exigences du RGPD.

SUBNOMY s'engage à maintenir ces moyens tout au long de l'exécution du Contrat et, à défaut, à en informer immédiatement le Client.

Le Client conserve l'entière maîtrise du Site et des données transitant par la Plateforme (DCP ou non).

Le Client est seul responsable, de l'exactitude, de la qualité, de l'intégrité, de la licéité, de la fiabilité, du caractère approprié et des droits de propriété intellectuelle ou des droits d'utilisation desdites données.

SUBNOMY ne pourra être tenu responsable de la suppression, la correction, la destruction, l'endommagement, la perte ou le défaut de stockage de toutes données du fait du Client.

Le Client autorise SUBNOMY à procéder au transfert de DCP en dehors de l'Union européenne à condition que SUBNOMY soit en mesure de justifier de garanties suffisantes conformément au RGPD, à savoir si le Traitement réalisé dans un pays tiers répond à une des conditions suivantes :

- le Traitement est réalisé au sein d'un Pays Tiers bénéficiant d'une Décision d'Adéquation;
- le Traitement est encadré par des Clauses Contractuelles Types émises par la Commission européenne le cas échéant complétées par des mesures additionnelles permettant d'assurer l'effectivité de la protection des personnes concernées.

SUBNOMY peut faire appel à des sous-traitants pour mener des activités de traitement spécifiques. SUBNOMY informe préalablement par tous moyens le Client de tout changement envisagé concernant l'ajout ou le remplacement d'autres sous-traitants.

Le Client peut présenter des objections à l'encontre de ces changements mais ne peut pas résilier le contrat au motif de ce changement

Le Client pourra faire réaliser un audit chez SUBNOMY pour veiller au respect des obligations prévues par le présent article dans les conditions suivantes :

- Auditeur indépendant ;
- Préavis de 15 jours ;
- Prise en charge par le client des frais d'audit, du temps passé par les équipes SUBNOMY et du temps machine.

23. Confidentialité	Les Parties s'engagent à conserver confidentiel le contenu du Contrat et tout document échangé entre elles, sauf en cas de demande d'une autorité judiciaire ou administrative.
24. Communication	SUBNOMY peut citer la collaboration avec le Client pour toute promotion de ses activités, le cas échéant en utilisant le logo du Client.
25. Durée	Le Présent contrat est conclu pour une durée indéterminée. Il pourra être résilié sur la Plateforme par l'une ou l'autre des Parties avec un préavis d'un mois
26. Résiliation pour faute	En cas de :  - Manquement du Client à son obligation de paiement de SUBNOMY  - Défaut de fourniture des Services par SUBNOMY  - Manquement d'une partie à l'article 22 ou 23 des présentes  - Manquement du Client à l'article 7 ou 8 présentes  le contrat pourra être résilié par l'autre Partie sans délai.
27. Conséquences de la fin du Contrat	La résiliation du contrat emporte sans délai la cessation des Services souscrits par le Client SUBNOMY s'engage à supprimer le Site et les données hébergées pour le Client (DCP ou non) sans délai à l'issue du contrat. Le Client est informé qu'il peut réaliser un export de ces données à tout moment.
28. Modification contrat	SUBNOMY peut être amenée à modifier le Contrat moyennant information préalable du Client. Le Client peut refuser les modifications en le notifiant à SUBNOMY dans les 30 jours suivant la notification des modifications. A défaut, le silence du Client vaut acceptation des nouvelles conditions par dérogation à l'article 1120 du Code civil. En cas de refus des modifications, SUBNOMY peut résilier le Contrat conformément à l'article 25.
29. Nullité	Si une stipulation du Contrat est déclarée non valide, les autres stipulations gardent leur portée. Les Parties doivent alors, si possible, remplacer la stipulation annulée par une stipulation valable correspondant à l'esprit du Contrat.  En cas d'annulation judiciaire d'une clause du Contrat la juridiction devra lui substituer une clause d'effet équivalent dans le cadre de son pouvoir d'interprétation.
30. Non-renonciati on	Le non-exercice partiel ou total par une Partie d'un droit ou d'une faculté issu du Contrat ne peut pas être interprété comme valant renonciation à ce droit ou à cette faculté.
31. Droit applicable	Le Contrat est soumis au droit français.
32. Juridictions compétentes	En cas de litige du fait de la conclusion, validité, l'exécution ou l'interprétation du Contrat COMPETENCE EXCLUSIVE EST ATTRIBUEE AUX JURIDICTIONS DE LA COUR D'APPEL DE PARIS, Y COMPRIS EN REFERE.